

25^{ème} Parlement des Enfants

PROPOSITION DE LOI

Visant à favoriser les dons alimentaires aux associations tout en luttant contre le gaspillage alimentaire.

Présentée par :

AMROUNI Ines, BEN CHEICK LARBI Arslan, BENHAMOUDA Anis, BEN ZID Ylan, BOUCHIA Ikrame, BOULOUSSAKH Leyna, BOULOUSSAKH Mayssane, BOUMERBA Shiri hane, CHAIAHLOUDJ Ilies, CHERIF Rytej, DENDANI Malek, HADJ KAMEL Zakaria, HONORIN Marley, LECLERC Enzo, NGUYEN Nathan, NOUIRA Hédi, OUHAMI Hasni, PENAVAYRE COUMEL Thomas, SANTIAGO Charlotte, SANTIAGO Jade, WAHEED Rabya.

Élèves de CM2 de la classe de Mme GERMAIN à l'école élémentaire Claude Debussy à TOULON (Académie de Nice).

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Dans notre classe, après avoir discuté d'un grand nombre de sujets en lien avec l'alimentation durable et équilibrée, nous avons choisi de travailler sur les dons alimentaires aux associations (16 voix sur 21 votants).

Avec la période du Covid et des confinements, nous avons tous remarqué que de plus en plus de familles et d'étudiants avaient besoin d'aide alimentaire, même dans notre quartier de la Rode. Nous pensons qu'il faut les aider durant cette période difficile. Nous avons été choqués d'apprendre que près de 10 millions de français vivaient actuellement sous le seuil de la pauvreté. Sur 67 millions d'habitants, cela représente près de 15% de la population et c'est énorme. Rapporté aux 180 000 habitants de Toulon, cela signifie que 27000 personnes sont dans le besoin et ont du mal à nourrir leur famille. Nous voulons les aider.

Nous savons que beaucoup de produits encore consommables sont jetés au lieu d'être donnés à des gens dans la pauvreté. C'est le cas dans les nombreuses cantines scolaires et restaurants collectifs de notre pays.

Nous savons aussi que les grands magasins donnent déjà beaucoup de produits aux associations et qu'ils sont encouragés à le faire mais nous pensons qu'il faut faire encore plus et développer davantage d'épiceries solidaires et de circuits très courts sur tout le territoire.

Mesdames, messieurs, nous comptons sur vous pour prendre en considération notre proposition et nous espérons voir la pauvreté diminuer dans les années à venir.

Article 1

L'installation d'épicerie solidaires doit être accompagnée financièrement afin qu'il y en ait dans chaque commune de France.

Article 2

Il faut que l'État encourage les dons alimentaires aux associations et banques alimentaires sans plafonnement

Article 3

La réglementation d'hygiène relative aux dons de restauration collective doit être assouplie pour permettre davantage de dons destinés à une redistribution très courte et limiter le gaspillage.